

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 348 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 348

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué a la Cote française des Somalis et dépendances : le décret n° 47-415 du 6 mars 1917 relatif aux droits à pension des fonctionnaires, agents et employés tributaires de la Caisse intercoloniale de retraites, ayant fait l'objet de certaines mesures disciplinaires prévues par les ordonnances du 6 décembre 1913 et 27 juin 1911 sur l'épuration administrative. (J. O. R. F. du 11 mars 1947, page 2219.) Art. 2.— la présent arrêté, qui donnera lieu a des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.H. SIRIEX.